

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

30 mai 2017

## Commentaire général pour le mois d'avril 2017



Dans la continuité du premier trimestre 2017, la croissance de l'emploi intérimaire se maintient à 8,2 % en avril. Sur les 4 premiers mois de l'année 2017, le travail temporaire progresse ainsi de 8,3% et continue de contribuer au dynamisme du marché de l'emploi.

Tous les secteurs sont orientés à la hausse avec des tendances comprises entre 6,3 % et 17 %. Le secteur du BTP enregistre une décélération (+7,6 % vs +11,9 % en mars) de même que les services (+6,3 % vs +7,7 % en mars). Au contraire, l'amélioration s'amplifie dans

- l'industrie (+7,1 % soit 0,4 point de plus qu'en mars) ;
- le commerce (+7,3% soit 2,3 points de plus) ;
- les transports (+17 % soit 2,3 points de plus).

Dans son ensemble, avec +10 %, le secteur tertiaire se situe au-dessus de la tendance des autres grands secteurs.

En avril, le développement de l'emploi intérimaire est toujours porté par les métiers les plus qualifiés : +11,1 % chez les cadres et professions intermédiaires, +9,1 % chez les ouvriers qualifiés. Toutefois, l'écart de croissance avec les catégories professionnelles de premier niveau tend à s'atténuer : +6,6 % chez les employés, +6,9 % chez les ouvriers non qualifiés.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

>>> Au 30 avril 2017, 17 445 CDI intérimaires ont été signés <<<

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres d'avril 2017 par rapport à avril 2016

### CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+8,2 %) au niveau national.

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

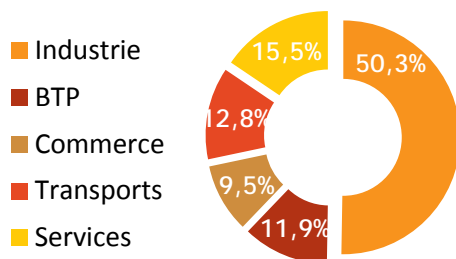
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+17,0 %), le BTP (+7,6 %), le commerce (+7,3 %), l'industrie (+7,1 %) et les services (+6,3 %).

#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

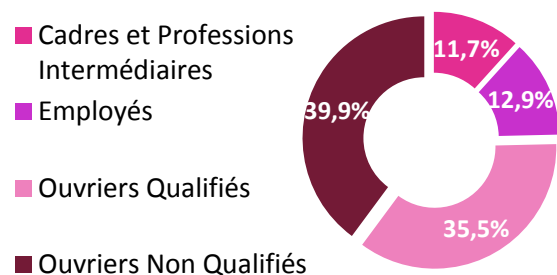
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les cadres et professions intermédiaires (+11,1 %), les ouvriers qualifiés (+9,1 %), les ouvriers non qualifiés (+6,9 %) et les employés (+6,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



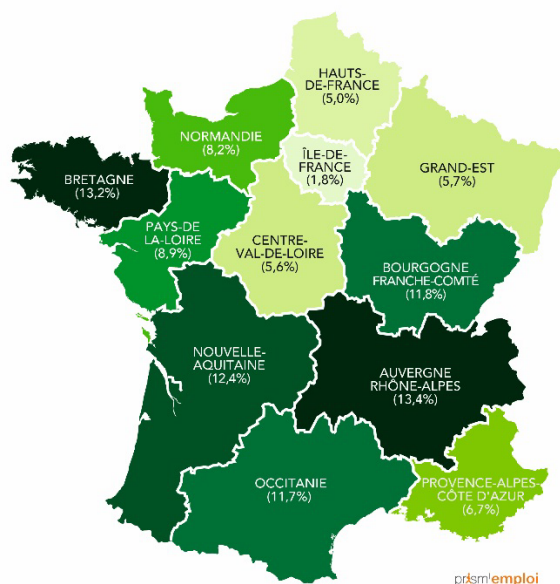
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Avril 2017 par rapport à Avril 2016

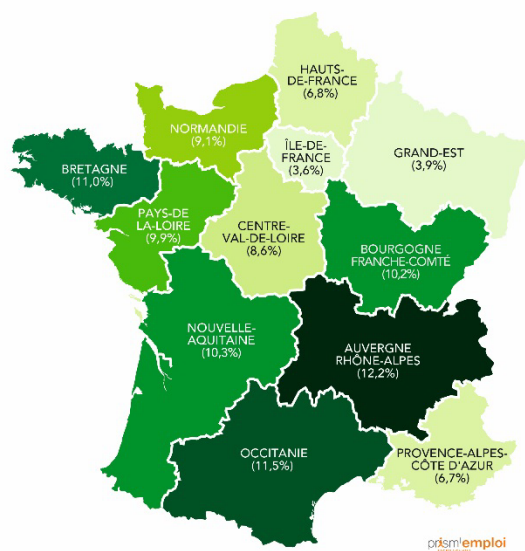
### Toutes les régions en hausse

Les régions où les effectifs intérimaires augmentent le plus sont : Auvergne-Rhône-Alpes (+13,4 %), Bretagne (+13,2 %), Nouvelle-Aquitaine (+12,4 %), Bourgogne-Franche-Comté (+11,8 %) et Occitanie (+11,7 %). Les croissances les plus modestes sont situées en région Hauts-de-France (+5,0 %) et Île-de-France (+1,8 %).



### Cumul annuel : janvier-avril 2017 (%)

Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 8,3 % par rapport à la même période de 2016.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



#### Contacts presse

Camille Ruols  
Tél : 01 40 41 54 96  
[cruols@golin.com](mailto:cruols@golin.com)  
Coralie Ménard  
Tél. : 01 40 41 56 09  
[cmenard@golin.com](mailto:cmenard@golin.com)

#### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.